



"La mise en service de la nouvelle usine approche ! La construction est désormais achevée et les techniciens de l'entreprise française STEREAU sont à pied d'oeuvre pour les derniers réglages. Pour Claude DAROUX, chef d'équipe, ce sera le dernier chantier puisqu'il partira à la retraite en janvier. Marcel MOUTARDE, le metteur en route, souligne deux caractéristiques intéressantes de ce projet. La première est qu'elle est située à quelques kilomètres de Saint Sulpice, où il réside. Il peut ainsi concilier travail et vie de famille, ce qui est une première pour lui, habitué aux longs déplacements en France et au delà, au gré des projets. La seconde réside dans la complexité de

l'usine. Elle comporte deux files de production lui permettant d'assurer la continuité de la production lors des périodes d'entretien : il y a toujours une file disponible. Mais pour aller plus loin et faire face avec les meilleures chances de réussite à des événements exceptionnels comme l'épisode de l'été 2014, le syndicat a en effet souhaité avoir une étape supplémentaire d'injection de charbon en poudre dans les décanteurs et pouvoir by-passer (c'est à dire isoler) ou banaliser (c'est à dire passer d'une file à l'autre) chaque étape de traitement afin de pouvoir améliorer l'efficacité de chaque module de traitement et d'augmenter les solutions de secours en cas d'incident. Ce qui demande un réglage approfondi et une gestion très fine des automatismes subtils qui faciliteront le travail - par ailleurs très sophistiqué sur cet équipement à la pointe du progrès - des agents d'exploitation. Des agents qui doivent pour l'instant continuer à produire avec les 2 anciennes unités (elles seront démolies quand la nouvelle usine sera autorisée à produire de l'eau pouvant être distribuée aux usagers, à partir de février) tout en se familiarisant avec leur nouvel outil de travail qu'ils couvent de toute leur attention depuis le début.

L'activité sur le chantier est donc actuellement réduite aux livraisons habituelles et à la préparation des espaces verts. La dernière étape sera donc la déconstruction d'une partie des anciens équipements qui ne devrait pas avoir de conséquences significatives sur les riverains.

Le président du SIAEPG remercie les Riviérois de leur patience et de leur compréhension durant ces plus de 4 ans de travaux et leur donne rendez vous à l'été pour une présentation des nouvelles installations (l'usine ne sera pas visitable pour des raisons sanitaires).

Le Président,
François VERGNES.



Plan d'eau
à l'intérieur de l'usine
au niveau R+1.



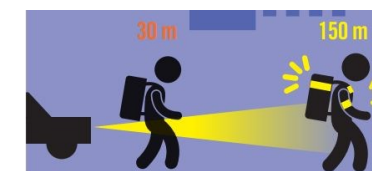
L'Equipe Municipale a le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux à la population
le dimanche 27 janvier à 11h00 à la salle de réunion.

Pour des contraintes indépendantes de notre volonté liées aux
travaux de la salle des fêtes, le traditionnel repas des
retraités de plus de 65 ans est reporté.

MISE EN GARDE PIETONS :

Trop souvent, des piétons notamment des adolescents, se déplacent
sur les routes à la tombée de la nuit ou le matin sans être visibles.

Pour votre sécurité, n'oubliez pas de vous munir de vêtements ou
accessoires réfléchissants, d'une lampe... et enlevez vos écouteurs !



Sommaire

- Infos administratives	p. 2
- Du côté de l'école	p. 4
- Du côté des enfants	p. 5
- Du côté de la mairie	p. 7
- Centenaire Commémoration	p. 10
- Du côté des associations	p. 14
- Hommages	p. 16
- Brèves communales	p. 18
- Etat civil	p. 19
- SIAEP du Gaillacois	p. 20

Permanence des élus

Le mardi après-midi ou
samedi matin sur rdv.

Contacts mairie

Accueil :
05.63.41.72.65

Mail :
rivieres.mairie@wanadoo.fr

Site internet :
www.rivieres.mairie@wanadoo.fr

Facebook :
www.facebook.com/mairiederivieres

Editorial...

Une édition très riche pour vous informer des actions, activités et autres nouvelles de
notre commune.

Notre vie communale est intense car nous essayons de maintenir le lien au plus prêt
des habitants. En effet, de nombreux services publics et instances de décisions tels que
« urbanisme, ordures et déchets ménagers, école, restauration, périscolaire,
extrascolaire, jeunesse, eau potable, assainissement autonome, habitat, secours
incendie, gens du voyage, éclairage public (...), sont gérés par d'autres collectivités,
syndicats ou par la communauté d'agglomération.

Il nous faut redoubler d'implication pour garder une proximité avec vos
préoccupations quotidiennes.

Durant les années 2017-2018 plusieurs rénovations ont vu le jour sur notre commune
(cimetière, monument aux morts, création d'une cinquième classe, cour de récréation,
école primaire, salle des fêtes). Nous prévoyons d'inaugurer l'ensemble de ces
investissements avec nos partenaires financiers, après réouverture de la salle.

En espérant vous retrouver nombreux lors de la présentation des vœux, le dimanche 27
janvier à 11h00, à la salle de réunion.

Bonne lecture et je vous adresse mes vœux les meilleurs pour l'année 2019.

Bonne Année 2019

Christophe HERIN,
Maire.

J
A
N
V
I
E
R

2019

Infos pratiques...

Horaires mairie

Lundi : 8h30 - 12h00

Mardi/Jeudi/Vendredi : 13h30 - 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00 (le 1er samedi du mois)

Communauté d'Agglomération

Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET

Técou / BP 80 133 - 81 604 GAILLAC CEDEX

Tél : 05.63.53.61.61

Ecole

Les inscriptions se font auprès de la mairie de résidence de l'enfant.

Fournir : 1 justificatif de domicile, le carnet de santé (vaccinations), livret de famille, certificat médical d'aptitude de vie en collectivité, certificat de radiation

ALAE de Rivières

Accueil à la semaine de l'ALAE :

lun, mar, jeu, ven : 7h30-8h35 / 12h00-13h50 / 16h35-18h30

mercredi : 7h30-8h35

Accueil des mercredis en ALAE Multi-sites : 12h00-18h30

Contact : 05.63.41.40.45 - alaemultisites@gmail.com

ALSH « Les Elfes des Vignes »

Le centre de loisirs intercommunal est ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Contact : 06.59.07.07.96 - loisirselfes@gmail.com

Le centre est fermé en août et décembre.

Crèche « Les Rifilous »

Accueil des enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Contact : 05.31.51.07.37

Carte d'identité et passeport

S'adresser à la mairie de Gaillac : 05.63.81.20.20

Fournir : 2 photos, 1 justificatif de domicile à votre nom, un acte de naissance de moins de 3 mois si pas de carte sécurisée présentée, une ancienne carte si renouvellement ou modification, 1 timbre fiscal de 25€ si perte ou vol de la carte.

Recensement militaire

Dès le jour de leurs 16 ans, les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire et aux examens.

Inscriptions électorales

A compter du 1er janvier 2019, vous pouvez venir vous inscrire toute au long de l'année et maximum six semaines avant la date d'un scrutin.

Fournir : 1 justificatif de domicile, une pièce d'identité.

Déchèterie

Du lundi au samedi : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h50

Contact : 05.63.57.27.82

Adresse : Avenue Guynemer - 81 600 GAILLAC

ADMR

L'aide à domicile en milieu rural :

Gaillac (aide à domicile et soignant, accueil de jour) : 05.63.41.73.72

Marssac (aides ménagères, repas, promenade) : 05.63.53.09.83

Assistante sociale

Patricia SALVETAT reçoit **sur rdv** le mardi et vendredi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 14h00 à 16h00 :

Contact : 05.63.81.21.81

Adresse : 12 rue Hippolyte Rigal - 81 600 GAILLAC

Etat civil du 2ème semestre 2018*...



Naissances

- Malone SARDINHA MATOS	22 juin 2018
- Maël BEDIER BARBIER	12 juillet 2018
- Alice PLANS	09 octobre 2018
- Maëlle PENARD	09 novembre 2018

PACS

- Léana GARRIGA / Fabrice MALIE	04 septembre 2018
- Roxane ROBERT / Patrick JUSTICA	06 octobre 2018
- Laurence CAYRON / Guillaume CABAL	05 décembre 2018



Mariage

- Néant



Baptême civil

- Gabriel BOUVIER	18 août 2018
-------------------	--------------



Décès

- Joël ESPIE	21 juillet 2018
- Marie-Françoise GALY	07 août 2018
- Robert ESCROUZAILLES	27 août 2018
- Christian BOURDOU	03 novembre 2018
- Paulette RANDE	05 novembre 2018
- Georges KRETZ	22 novembre 2018



* données recueillies à la date d'impression



Brèves communales...

Clocher de l'église du village



Depuis quelques années malheureusement comme d'autres espèces, la population de la chouette « Effraie des clochers » ou « Dame blanche » est en diminution sur le plan national et départemental. L'augmentation des réseaux routiers, la fermeture des clochers et des vieilles bâtisses, l'arrachage des haies naturelles et des arbres creux réduisent les sites propices pour sa reproduction. Aussi un petit groupe de bénévoles de la LPO TARN a décidé de promouvoir une action de pose de nichoirs dans les clochers des églises ou d'autres bâtiments. La commune de Rivières a été choisie de par sa situation géographique ainsi que par la présence de l'Effraie constatée sur la commune. Après avoir rencontré Monsieur DON, 2ème Adjoint au Maire de la commune de Rivières, il a été convenu la mise en place d'un nichoir dans le clocher de l'Eglise. Les Riviérois pourront visiter l'exposition « Plumes de Nuit » à la mairie de Rivière toutes les après-midi à compter du 14 janvier jusqu'au 18 janvier 2019.

Une conférence sera animée à la Mairie, le vendredi 18 janvier 2018 à 20h30 par les bénévoles de la LPO TARN, qui clôturera cette exposition.

Il est également prévu, durant cette semaine, en collaboration avec Monsieur AUJARD-CATOT, Directeur de l'école, une intervention de notre animatrice Floriane, auprès des élèves de l'école.

Martine ABU TA'A
Bénévole LPO TARN



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
TARN



© Christian AUSSAGUEL

Trois Riviérois « Champions du monde 2018 »



L'événement festif du week-end du 1er décembre 2018 à ALBI, c'était le championnat du monde du pull moche dans une ambiance débridée et pour le moins décomplexée. Près de 300 participants de tous les âges ont joué le jeu. La compétition se pratique en solo, duo ou en équipe. C'est une formule qu'a choisi l'équipe « *Dezzigautos* », formée de cinq potes originaires de Gaillac, Rouffiac et pour 3 d'entre eux*, de Rivières... A vous de les repérer !!! Quelle surprise pour cette fine équipe qui a remporté le 1er prix d championnat au monde du Pull moche en équipe.

M = Christian DUREL
O = Yvon CAZES*
C = Jean-Paul DUTOIT
H = Jean-Michel FRAYSSE*
E = Jean-Paul TELLIER*



Réforme élections - Répertoire Electoral Unique

La loi électorale change en 2019 : un répertoire électoral unique géré par l'INSEE sera mis en place pour assurer une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1er août 2016 (n°2016-1046, n°2016-1047 et n°2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place a pour date d'effet le 1er janvier 2019.

Cette réforme a renforcé les prérogatives du maire en la matière en lui confiant la responsabilité des inscriptions et des radiations. Elle a également institué une commission de contrôle, par commune, chargée d'opérer un contrôle à posteriori sur les décisions du maire et d'examiner les recours administratifs préalables qui seraient formés par les électeurs concernés.



Dès 2019,
les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen.

Il s'agit des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union européenne.



L'année 2019 est une année de refonte en matière électorale :

Si vous constatez des anomalies sur votre carte d'identité (état civil, adresse postale...), il est plus que jamais le moment de prévenir la mairie. Ainsi, vos données seront mises à jour avant l'édition de la nouvelle carte d'électeur, prévue courant mars 2019.

Prenez le temps de contrôler... Merci de votre collaboration.

Etat civil - Passeport

INFORMATION

Vous demandez un passeport ?

• Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématématise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>, rubrique « Les solutions » --> « COMEDEC » --> « Villes adhérentes à la dématérialisation ».

• Si votre commune de naissance ne dématématise pas la délivrance des actes d'état civil, un acte de naissance peut vous être demandé. Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou connectez-vous sur : www.service-public.fr, rubrique « Papiers - Citoyenneté » --> « Passeport ».



La procédure de vérification sécurisée des données à caractère personnel contenues dans les actes d'état civil résulte du décret n° 2011-167 du 10 février 2011.



Du côté de l'école...

Ecole / ALAE

« **Nouveau** » est le mot qui qualifie parfaitement ce début d'année scolaire 2018/2019 pour l'ALAE et l'Ecole : nouveaux horaires, nouveau rythme, nouveaux revêtements muraux, nouveau fonctionnement, nouveau directeur ALAE, nouveau directeur d'Ecole... Parmi toutes ces nouveautés, nous pourrions mettre l'accent sur le jeudi après-midi où les Parcours Découvertes ont fait leur apparition. Durant ces ateliers les enfants découvrent des activités riches et variées avec leurs animateurs ALAE. Vous pouvez également apprécier le talent créatif et culinaire des Enfants de Rivières à l'occasion des divers événements chaque fin de période : « *fête de l'automne* », « *fête de Noël* », « *Carnaval* », etc.

Par ailleurs, nous souhaitons remercier chaleureusement nos Partenaires : parents, élus, habitants de Rivières, Associations, APE, producteurs locaux pour leurs dons généreux qui nous permettent de réaliser de belles activités avec les enfants.

L'ensemble des enseignants et des animateurs ALAE vous souhaite une excellente année 2019 !



*Romain SEILER, assure les fonctions de « directeur coordinateur »
de l'ALAE Multi-sites depuis le 3 septembre 2018.*



Un dernier hommage...

Christian BOURDOU

Christian BOURDOU a vu le jour le 27 juillet 1947 dans la maison paternelle des Couxasses sur la commune de Rivières, bourg dans lequel il a fréquenté l'école communale nouvellement bâtie. De 9 à 16 ans il intègre comme pensionnaire le Petit Séminaire de Valence d'Albi, ne rentrant auprès de ses parents et grands parents à Rivières que pour les vacances, Noël, Pâques et en été. Il n'en a jamais tenu rigueur à quiconque considérant que ce mode d'éducation l'avait aidé à forger son caractère et sa personnalité.

Ayant vocation à succéder à ses parents sur l'exploitation agricole, il complètera sa formation par deux années à l'école d'agriculture de ce même établissement.

Viens ensuite le temps de son service militaire qu'il accomplira en Allemagne, au sein d'une aumônerie militaire à BADEN-BADEN. Ce séjour outre Rhin ayant sans doute été la seule période empreinte d'une relative insouciance de sa vie. Accomplissant sa mission avec humanité et minutie, suscitant l'admiration de ses camarades et de ses supérieurs ils lui offriront un voyage d'une semaine à BERLIN.

A son retour c'est tout naturellement qu'il secondera ses parents sur l'exploitation familiale et succèdera à son père atteint par l'âge de la retraite.

Il s'emploiera à moderniser la ferme de ses parents, en matériel moderne et fonctionnel, s'appliquera à la restructuration du vignoble, principale activité, répondant aux critères de l'appellation « GAILLAC », dont il était un fervent défenseur.

Le 30 Mars 1974, il unit sa destinée à celle de Brigitte. L'année suivante leur fils Jérôme, qui ne pourra malheureusement combler leurs espérances compensera son handicap par sa sagesse et par une affection débordante à l'endroit de ses parents et de ses proches.

Homme public, passionné par sa commune et le milieu rural, au terme du mandat exercé par son père il prendra la relève, en 1983, 1989 et 1995. Les électeurs de la commune de Rivières lui confieront trois mandats successifs de conseiller municipal. Pour les deux derniers comme premier Maire Adjoint, fonction avec beaucoup de contraintes et d'abnégation. Sachant cela il assumera scrupuleusement et pleinement sa mission aux côtés du Maire Monsieur SALABERT, qui reconnaît en lui ses talents d'organisateur rigoureux, gestionnaire et économe averti. Sourcilieux de la défense des intérêts de ses administrés, son jugement et ses avis, sans jamais céder à la facilité étaient écoutés.

Reconnu par ses pairs, il assumera plusieurs mandats d'administrateur de la Caisse locale d'assurance maladie des agriculteurs.

Homme engagé, fidèle à l'éducation reçue, à ses convictions religieuses, il sera un animateur reconnu de la paroisse. Il sera aussi un ardent défenseur de la sauvegarde du patrimoine en commanditant et effectuant même de nombreux travaux dans l'église : rénovation du rétable, entre autres.

Il laissera le souvenir d'un homme intègre, méticuleux, humain et d'une grande simplicité, homme avec lequel on avait plaisir à parler ou débattre.

Des souvenirs, des images, des expressions se déroulent dans notre mémoire.

Ecouter, servir, aider : telles étaient les missions qu'il s'était fixées.

Christian a été un pilier de la vie locale. Il était un homme constructif, instruit, apprécié par tous ceux qui ont travaillé à ses côtés.

Durant son dernier mandat d'Adjoint, les secrétaires se rappellent de son efficacité, sa réactivité, sa précision sur tous les thèmes qu'il avait à charge.

Merci Christian.

*Conseiller municipal de 1983 à 2008
Adjoint au Maire de 1995 à 2008
Conseiller Communautaire « Tarn et Dadou »*



Un dernier hommage...

Bernard FABRE

Novembre 2017... voilà déjà 1 an que Bernard FABRE s'en est allé.

Bernard FABRE est né le 13 mai 1935 à Montfa (près de Peyregoux).

Ses parents sont agriculteurs-éleveurs. Il est le second d'une fratrie qui comptait cinq enfant. Après sa scolarité, il suit les cours par correspondance de l'école de Purpan pour devenir agriculteur. Vient ensuite le temps du Service Militaire. Il est incorporé dans l'Infanterie de Marine et part en Algérie pour deux ans. Cette époque l'a profondément marqué et il n'aime pas en parler ! Puis, il rencontre celle qui deviendra son épouse, Ginette. Ils se marient en 1961 et s'installent à la ferme de Rivières. En 1970, l'arrivée d'Elizabeth vient les combler de bonheur. Bernard aimait beaucoup le rugby à treize. Il pratiquait la chasse, sans doute un prétexte supplémentaire pour être dehors, proche de la nature. Il a toujours été très occupé et aussi très engagé. Avec Ginette, ils rejoignent les foyers Chrétiens en milieu rural. Il est membre du comité des fêtes de Rivières où sa carrure lui donne tout naturellement le rôle de « videur » ! Enfin, Bernard s'engage à la mairie de Rivières où, pendant 43 ans, il sera conseiller municipal. Il est également très présent au service de la paroisse et très attaché à l'église de Rivières dont il surveillera le bon état de fonctionnement. L'âge venant, les soucis de santé se multiplient. Les derniers temps de sa vie seront de plus en plus pénibles, de plus en plus douloureux. Jusqu'au dernier moment, il reste lucide ; et le mardi 21 novembre 2017, Bernard nous quitte.

Sa personne nous évoque : discrétion, travailleur, gentillesse, respect, serviabilité...

Bernard, le moment est venu de nous quitter.

Les riviérois vous remercient de votre implication communale durant toutes ces années.

C'est un souvenir admiratif que nous garderons de vous.

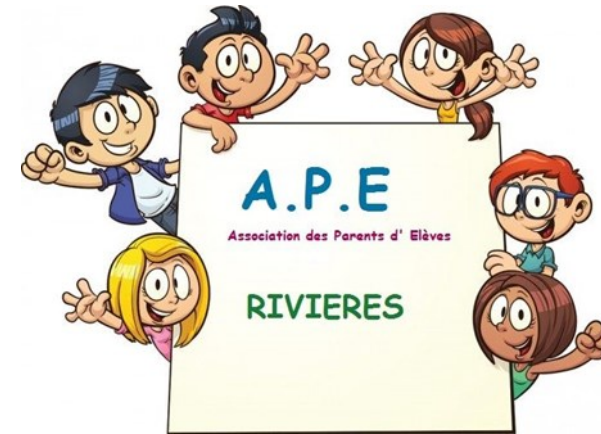


Conseiller municipal de 1965 à 1971

Adjoint au Maire de 1971 à 1983

Conseiller municipal de 1983 à 2008

Du côté des enfants...



L'association des parents d'élèves de Rivières a fait sa rentrée en même temps que les élèves pour cette année 2018/2019 en distribuant le traditionnel café de bienvenue le matin de la reprise des cours le 3 septembre.

L'assemblée générale du 20 septembre a permis de constituer le nouveau bureau de l'association et de définir les actions qui seront menées tout au long de l'année. Cette soirée conviviale a été l'occasion d'intégrer les nouveaux participants.

L'équipe composée d'une vingtaine de membres a toujours pour mission de récolter des fonds pour permettre à l'école de réaliser divers projets (cinéma, voyage scolaire, achat de matériel, transports, spectacles, etc...). Les manifestations sont aussi un lieu de partage où enfants, parents, enseignants et personnel de l'ALAE peuvent se rencontrer et échanger dans une ambiance chaleureuse et festive.

Cette année, les actions suivantes sont proposées :

- « **boum** » d'Halloween et apéritif dinatoire participatif (19 octobre)
- **Vente de sapin de Noël et de bonnets personnalisés.**
- **Fête de Noël** en continuité de celle organisée par l'Ecole le 18 décembre.
Un lâcher de lanternes sera proposé aux enfants de l'école.
Vente de gâteaux, crêpes et vin chaud.
Remise des bonnets commandés.
- Vente de billets de **Tombola** par les élèves - *Proposée à tous par les enfants*
- **Bourse aux jouets** (dimanche 24 mars) - *Ouverte à tous*
- **Journée de nettoyage éco-citoyenne** avec participation des enfants et parents de l'école
- **Grand Apéro-concert** samedi 18 mai, avec le groupe : **Brokers** (tubes pop-rock).
Restauration et buvette sur place.
Tirage de la grande Tombola.



Ouvert à tous, n'hésitez pas à venir avec amis ou famille.



La première animation (boum d'Halloween) a été un succès grâce à une participation massive et impliquée :

Merci à tous les parents présents qui nous ont gratifiés de leurs mets savoureux.

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos avis, suggestions ou pour nous rejoindre :

www.facebook.com/APERivieres/ ou aperivieres@gmail.com



**A très bientôt,
L'équipe de l'A.P.E**

Info santé...



D'après une étude IPSOS de 2014, les 4-14 ans passent en moyenne 3 heures par jour devant les écrans, on compte 10 écrans en moyenne par foyer (télévision, smartphones, tablettes...) un enfant sur 3 possède une tablette. Des règles de vie sont à mettre en place dans l'intérêt des enfants:

Pas d'écran le matin :

Cela fatigue son attention avant d'arriver à l'école, alors que c'est le matin que le cerveau est disponible pour apprendre.

Pas d'écran durant les repas :

Cela stresse les enfants (particulièrement le journal télévisé aux informations souvent anxiogènes) et empêche les conversations familiales.

Pas d'écran dans la chambre de l'enfant :

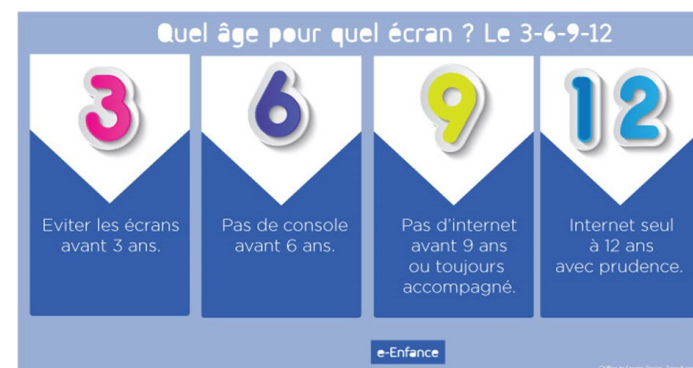
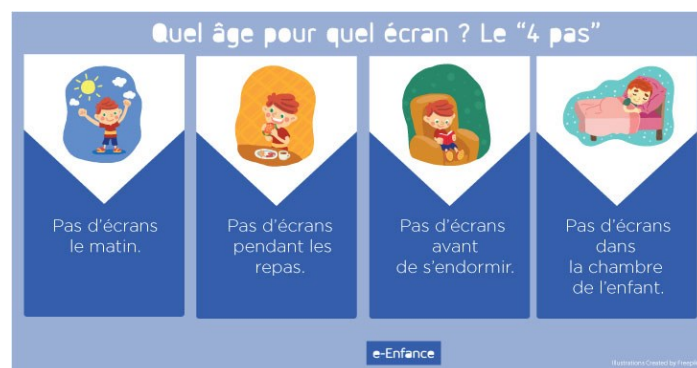
Cela diminue son temps de sommeil et limite ses activités créatrices à travers le jeu. De plus, il peut être soumis à des contenus dangereux ou à des personnes mal intentionnées. Or l'enfant apprend en imitant. Seul devant un écran, il est en danger.

Pas d'écran avant de s'endormir :

L'image animée même adaptée à l'enfant, n'est pas une activité calmante pour le cerveau de l'enfant. L'écran diffuse une lumière bleue (LED) qui inhibe l'hormone régulatrice du sommeil.

L'enfant pourra ainsi progresser et développer au mieux son langage, sa pensée, son imagination, sa capacité à être seul, son autonomie et surtout la distinction entre le réel et le virtuel.

L'enfant apprend en se confrontant au réel.



Du côté des associations...



L'Amap de Rivières est une association dont l'objectif est de maintenir l'agriculture paysanne.

Si manger des produits sains et biologiques est important pour beaucoup d'entre nous, se fournir en circuit de proximité est aussi notre volonté.

Nous convenons de contrats avec des paysans proches de chez nous, respectueux de l'environnement et des pratiques d'élevage.

Sans intermédiaire, les prix sont abordables tout en permettant aux paysans de vivre de leur travail.

L'Amap est aussi un lieu convivial qui permet à ses membres de donner leurs avis, prendre des décisions.

Il s'agit donc de consommer différemment, d'être acteurs de nos choix tout en aidant les paysans qui jouent le jeu du respect de l'environnement et de la biodiversité.

Nos livraisons de produits ont lieu chaque **1er mercredi du mois à 17h30** salle de Rivières.

Des informations complémentaires sont disponibles sur notre site :

<http://rivieres.reseauamaptarn.fr/>

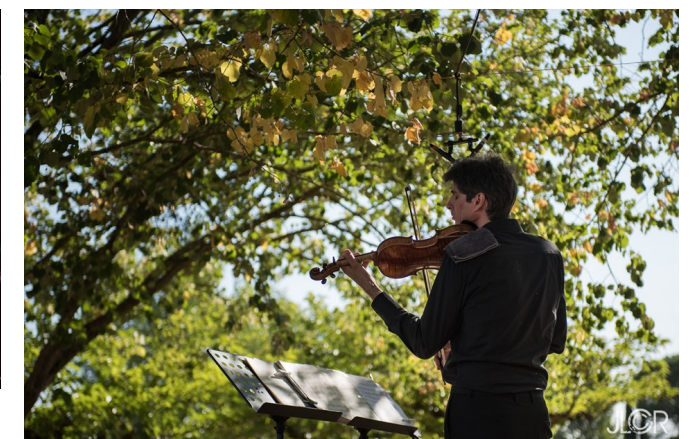
Pour nous contacter : amaprivieres@gmail.com



Baignade Interdite #7 (édition 2018)

Chiffres clé pour cette 7ème édition :

- ◇ 4 jours de festival (dont une soirée supplémentaire)
- ◇ 22 concerts, 52 artistes présents
- ◇ 2 608 entrées payantes, un pic de fréquentation à 1 412 personnes le samedi
- ◇ 124 bénévoles, exposants et techniciens mobilisés
- ◇ Un budget bénéficiaire autour de 100 000€
- ◇ Les recettes propres du festival couvrent plus des 2/3 des dépenses
- ◇ Des prix qui restent attractifs : pass festival à 40€/35€



La « Revue de presse » est disponible sur :

<http://www.baignadeinterdite.fr/>

<https://www.facebook.com/FestivalBaignadeInterdite/>



Du côté des associations...

Gym volontaire de Rivières

La gym volontaire de Rivières a fait sa rentrée mi-septembre comme chaque année, il y a 2 associations de gym :

- ♦ **DYNAMIQ'GYM RIVIEROISES (Présidente Mme BAILLY Françoise)**
Cours le Lundi de 20h30/21h30 : Gym entretien, renforcement musculaire (*animés par Jacques*)
- ♦ **GYM DE RIVIERES (Présidente Mme BARDY Monique)**
Cours le Mardi de 14h15/15h15 Pilate et de 15h15/16h15 Yoga (*les 2 cours sont animés par Marion*)
Cours le Mercredi de 20h30/21h30 : Gym, cardio step, pilate (*animé par Anne*)
Cours le Jeudi de 13h15/14h15 : Pilate (*animé par Marion*)

Pour tout renseignement contacter :

Mme BAILLY 05 63 41 79 49

Mme DALENS 05 63 81 29 16

Mme MAIGNAL 05 63 41 72 24

Mme BARDY 05 63 41 79 43



Génération Mouvement des Aînés de Rivières

Le nombre d'adhérents de notre club est de 75 membres et diminue un peu plus chaque année. Nous souhaiterions accueillir de nouveaux membres, jeunes retraités ou non, afin de faire perdurer notre association, qui reste un lien social très important pour les aînés de notre village.

Cette année notre repas de Noël s'est déroulé au restaurant « Le Cèdre » à Rivières, le mercredi **19 décembre 2018** (en raison des travaux de la salle des fêtes). Ce repas était animé d'un spectacle de magie. Le prix s'élevait à 15€ pour les adhérents et à 30€ pour les non-adhérents.

Notre assemblée générale se tiendra le **9 janvier 2019 à 14h**, à la petite salle des fêtes de Rivières, suivie d'un loto et d'un goûter offert par le club. Quiconque désirant rejoindre notre association sera le bienvenu.

Sachez que tous les premiers mercredis du mois nous fêtons les anniversaires de nos adhérents en organisant un loto suivi d'un goûter. Les autres mercredis après-midi, les personnes qui le désirent peuvent se retrouver dans la petite salle des fêtes pour jouer aux cartes ou divers autres jeux, avec un petit goûter offert.

Cette année nous organiserons 3 thés dansants dans la grande salle des fêtes qui sera entièrement rénovée. Les dates sont les **dimanches 23 juin, 8 septembre et 22 décembre 2019**. Venez danser dans une ambiance conviviale et sympathique.

Nous avons prévu d'organiser pour la 1^{ère} fois un grand loto, le **dimanche 17 février à 14h, à la salle des fêtes de Labastide de Levis**, qui se déroulera en 16 parties + une tombola. Nous vous garantissons des beaux lots et espérons que vous viendrez nombreux.

Nous prévoyons également le **mercredi 30 octobre**, une journée gratuite avec présentation de produits, sans obligation d'achat, avec un repas et un loto gratuits.

Cette journée est ouverte à tous, il suffit de se faire inscrire auprès de **Madame Farenc au 05 81 02 47 40**.



*Bonne année et bonne santé à tous et toutes,
en espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre, dans la
convivialité et la bonne humeur de notre club !*

Du côté de la mairie...

Voirie

Travaux réalisés sur 2018 ou prévus en 2019 :

- ⇒ Reprofilage en GNT 0/20 sur le « Chemin de Soubarès »
- ⇒ Réalisation d'un plateau ralentisseur au carrefour de la « Rue des Vieilles écoles » et de « La rue du Séchoir » dans le secteur de « La Pougetterie »
- ⇒ Reprofilage et bi-couche au niveau des habitations de « Plaisance »
- ⇒ Reprofilage et bi-couche au niveau des « Vignes du Bois » entre la « Rue du Gamay et la rue de Blazys »
- ⇒ Reprofilage et bi-couche au niveau des « Grèzes » jusqu'à la limite de la commune, des emplois parties en bi-couche sur plusieurs petits tronçons
- ⇒ Remplacement des ralentisseurs aux « Baules », au niveau du moulin de Rivières

L'ensemble de ces travaux représente un coût de 51 500 € sur les fonds propres de la commune reversé à la Communauté d'Agglomération GAILLAC/GRAULHET sous forme d'attribution de compensation.



*Expérimentation par chicane mise en place courant novembre
au lieu-dit « La Janade/Lieurac »
ayant pour objectif l'amélioration de la sécurité
de la circulation devant ce hameau.*

Eclairage public

Il est prévu la rénovation de l'éclairage public au niveau de « La Janade », pour un montant de 14 000€ dont 9 000 € à la charge de la commune, le restant étant pris en charge par le SDET.

Ces travaux seront effectués en parallèle de l'enfouissement des réseaux électriques et télécom.

Le SDET prend à sa charge la totalité des coûts d'enfouissement des lignes électriques, la commune quant à elle prend à sa charge l'enfouissement des réseaux télécom pour un montant de 15 000€.

L'achèvement du remplacement des luminaires à "boules" sur le secteur d'Aiguelèze est prévu durant l'année 2019.



Du côté de la mairie...

Retour sur le Marché de Pays 2018



Organisé pour la 7^{ème} année consécutive par la municipalité en collaboration avec l'association « La Pause Tarnaise », il a battu cet été tous les records de participation, tant au niveau des exposants que des visiteurs.

Un succès qui progresse chaque année pour cette animation estivale sur notre village, certains soirs nous avons eu jusqu'à 500-600 personnes qui mangeaient sur place ce qui justifie l'investissement financier important que nous avons réalisé pour maintenir, aménager et sécuriser le marché sur cette zone.

Les gens toutes générations confondues aiment de plus en plus se retrouver en ce lieu pour échanger, manger ensemble, écouter de la musique, danser et bien sûr faire leurs achats avec des produits frais de saison et locaux.

Un grand merci à tous les participants qui font de ce marché une belle réussite et aux producteurs pour leur implication et leur fidélité. Merci également aux incontournables exposants de voitures anciennes qui ne manquent pas d'idées et d'humour pour animer tous les lundis soir notre marché, leur déguisement et bonne humeur viennent égayer le marché.

Nous sommes également conscients de la gêne occasionnée par cette animation aux riverains, merci à eux pour leur indulgence et compréhension et permettre ainsi que cette manifestation perdure.

Nous sommes heureux de vous proposer chaque été ce grand moment de convivialité et d'ors et déjà nous vous donnons rendez vous l'été prochain pour une nouvelle saison que nous espérons aussi réussie et ce grâce à vous tous.

Avancement des travaux de la salle des fêtes

Après contrôle par la commission sécurité incendie et accès handicapés nous avons une obligation de mise aux normes sous peine de fermeture. Ces travaux obligatoires nous ont amenés à la réflexion d'un relooking de cette salle qui après de nombreuses années de service était nécessaire. Un gros chantier qui a démarré début octobre et qui perdurera jusqu'à la fin de l'année. Ces travaux vont concerner la réfection totale des toilettes, du sol de la salle et des annexes, du coin bar, de la cuisine et arrière salle, le changement de toutes les huisseries, la peinture des murs ainsi que la pose de portes coupe feu et divers petits aménagements. Tout ceci avec l'obligation de respecter toutes les normes en cours ce qui nous a amené à restreindre certains choix. Le montant total des travaux est de 174 000 euros HT, coût plus important que prévu, dû entre autre à un désamiantage obligatoire de certaines zones et de travaux supplémentaires pour les normes incendie et handicapés avec notamment l'achat d'un monte charge pour accéder à la scène. La mairie est accompagnée dans ce dossier par le cabinet d'architecte Cluzel spécialisé dans l'accès aux handicapés et sécurité incendie.

Info de dernière minute : mauvaise surprise !

Le bureau de contrôle en charge de la vérification de la bonne exécution des travaux a inspecté la charpente. Des points de fragilité ont été relevés. Le bureau de contrôle ne prendra pas la responsabilité de réouverture de la salle si rien n'est fait. En tant que Maire, je ne passerai pas outre cet avis après avoir hésité à le faire.

Nous étudierons la meilleure solution, mais sommes dans l'obligation de reporter le repas des retraités de plus de 65 ans ainsi que toutes les manifestations des premiers mois de l'année 2019 prévues dans cette salle.

IMPORTANT

Retour sur le Centenaire 1914-1918...

Cahiers et livres d'élèves de l'école de Rivières pendant la Guerre 1914-1918



Travail des enfants de l'Ecole de Rivières Exposition 2018



Les femmes et les enfants de Rivières pendant la guerre de 1914-1918



Retour sur le Centenaire 1914-1918...

Quelques Thèmes de l'Exposition

Hommage aux 11 soldats de la commune de Rivières (Tarn) « Morts pour la France »



Des soldats Riviérois revenus du Front



Du côté de la mairie...

Travaux école



Suite à un diagnostic fait en début de mandat et un programme d'amélioration thermique des bâtiments publics, la communauté d'agglomération et la mairie de Rivières ont pu finaliser les travaux sur le bâtiment école primaire. Nous avons fait une isolation par l'extérieur, un changement de toutes les huisseries avec volets roulants (orientables côté sud), ainsi que de nouveaux radiateurs. Nous ferons ainsi des économies d'énergie l'hiver (moins de chauffage) et l'été (pas de climatisation).

L'intégralité de la rénovation a été financée par la communauté d'agglomération avec une participation de l'état dans le cadre du Tepcv (*Territoire à énergie positive pour la croissance verte*).



Réunion publique

La prochaine réunion publique est prévue le 15 février 2019 à 20h30 à la salle de réunion.

Les thèmes abordés sont les suivants :

Bilan du projet d'assainissement collectif

- Baisse de la redevance (*soit environ 40€ de moins*)
- Maintien des investissements d'entretien
- Transfert de compétence au niveau syndical

Voté en 2012
(Applicable au 01/01/2013)
Forfait abonnement : 50€
⇒ Entre 0 et 20 m³ = 0,50 €
⇒ Entre 21 et 80 m³ = 1,80 €
⇒ Entre 81 et 180 m³ = 2,25 €
⇒ Au-delà de 180m³ = 2,50 €

Prix moyen* = 2,35 au m³

Voté en 2018
(Applicable au 01/01/2019)
Forfait abonnement : 50€
⇒ Entre 0 et 80 m³ = 0,90 €
⇒ Entre 81 et 180 m³ = 1,90 €
⇒ Entre 181 et 250 m³ = 2,50 €
⇒ Au-delà de 250 m³ = 2,70 €

Prix moyen* = 1,98 au m³

*Recette totale (redevance + forfait)
Valeur totale facturée



Nous vous attendons nombreux !

Retour sur le Centenaire 1914-1918...



Samedi 10 Novembre, sous un beau soleil automnal, de nombreux participants ont assisté à la commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918, devant le Monument aux Morts.

Un émouvant Hommage a été rendu aux 11 soldats Riviérois « Morts pour la France ».

M. Christophe Hérin, Maire, conseiller départemental du canton des Deux Rives et Président de la commission départementale de la Cohésion territoriale, accompagné de son Premier Adjoint, Mr Jean-Claude Maurel et de l'ensemble du Conseil Municipal, a présidé la commémoration, en présence de Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, Députée du Tarn, de Mme Monique Corbières-Fauvel, Conseillère départementale du canton des Deux Rives, du Maréchal-des-Logis-Chef Floutier, Représentant le Commandant de la brigade de la Gendarmerie de Gaillac, du Président des Anciens combattants et médaillés militaires, ainsi que des Présidents de diverses associations.

Les discours des différents représentants, les porte-drapeaux, le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts, la minute de silence, l'hymne national et l'hymne européen, rien n'a manqué à cette belle cérémonie mémorielle.

Les enfants de l'école (parmi lesquels figuraient plusieurs arrière-arrière-petits-enfants des soldats), accompagnés de leurs enseignants, ont procédé avec beaucoup d'application, à la lecture de l'historique de chaque poilu, devant une assemblée émue. Les enfants ont ensuite lâché des ballons portant le nom de chaque soldat, chanté deux couplets de « La Marseillaise » pour conclure par l'hymne européen. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la salle de réunion de la Mairie, où un vin d'honneur, offert par la Municipalité a été servi, suivi de l'inauguration de l'exposition, préparée par le groupe de travail composé de représentants de la Mairie, de citoyens de la commune et de l'Ecole de Rivières.

Le prêt de documents, de photographies et les témoignages des familles de Rivières, ont permis de retracer l'historique des soldats et des familles riviéroises pendant la guerre. Différents thèmes ont été abordés dans l'exposition : « Hommage à nos 11 soldats morts pour la France », « Les femmes et les enfants de Rivières pendant la guerre de 1914-1918 », « Des soldats Riviérois revenus du Front », « L'Armistice de 1918 qui mettait un terme à ce conflit »... Des objets réalisés par les poilus dans leurs tranchées, des tenues militaires, des casques, des armes, des tableaux de Médailles, des cartes postales, des livres et des cahiers de l'Ecole de Rivières datant de l'époque ont complété l'exposition.

Monsieur le Maire a vivement remercié tous les acteurs qui ont participé à l'organisation de la cérémonie commémorative : les personnalités présentes, les Associations, les enseignants, les familles et le groupe de travail qui a préparé l'Exposition, ainsi que l'assistance nombreuses, justifiant l'intérêt mémoriel de cette manifestation du centenaire de la première guerre mondiale.



M. Christophe Hérin, Maire de Rivières avec le groupe de Travail « Exposition Centenaire Armistice 1918 »

De gauche à droite 1^{er} rang :

M. Barbance, Mme Barthe, M. Cazes,
Mme Raynal, Mme Bautista.

De gauche à droite 2^{ème} rang :

M. Barthe, M. Pujol, M. Hérin (Maire),
M. Fraysse (responsable des anciens combattants),
M. Tellier, M. Bautista, M. Maurel (1^{er} Adjoint).

Absents :

Mme Tauzard et M. Aujard-Catot
(Directeur de l'école de Rivières).



Retour sur le Centenaire 1914-1918...

